



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est**

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Acte d'engagement (AE)

MARCHE N°

2

0

2

6

0

2

8

Mois M0 (mois de remise des offres finales) :

Septembre 2026

N° de l'Engagement juridique (EJ) :

1- IDENTIFICATION DU CONTRAT

1-1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

ACHETEUR : Ministère de l'Intérieur

Représenté par Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

ADRESSE : SGAMI SUD-EST - Direction de l'Immobilier – Bureau Travaux Investissement

Adresse postale : 215 rue André Philip - 69421 LYON Cedex 3

Adresse du site : 20 rue de l'Espérance - 69003 LYON

COORDONNEES : 04 37 91 30 00

OBJET DU CONTRAT : Marché de maîtrise d'œuvre (MOE) pour le projet de densification du bâtiment Moncey en Nouveaux Espaces de Travail à Lyon 3

TYPE DE CONTRAT : Prestations intellectuelles - Appel d'offres ouvert

1-2 IDENTIFICATION DU CONTRACTANT EN CAS D'ENTREPRISE UNIQUE

RAISON SOCIALE :

SIRET* :

REPRESENTE PAR** :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.
** Prénom, Nom et Fonction.

1-3 IDENTIFICATION DES COTRAITANTS EN CAS DE GROUPEMENT***

COTRAITANT 1 (mandataire du groupement)		
RAISON SOCIALE :		
SIRET** :		
REPRESENTE PAR** :		
ADRESSE :		
TELEPHONE :		
COURRIEL :		
AGISSANT EN TANT QUE :	Groupement conjoint avec mandataire du groupement solidaire (1)	☐ 1

COTRAITANT 2		COTRAITANT 3	
RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :		REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

COTRAITANT 4		COTRAITANT 5	
RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :		REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

COTRAITANT 6		COTRAITANT 7	
RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :		REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

COTRAITANT 8		COTRAITANT 9	
RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :		REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

** Prénom, Nom et Fonction.

*** Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

1-4 IDENTIFICATION DES SOUS-TRAITANTS*

Les sous-traitants sont présentés dans les actes spéciaux de sous-traitance annexés au marché.

RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

1-5 PERSONNES NOMMÉMENT DÉSIGNÉES

La conduite des prestations est assurée par les personnes physiques indiquées à l'annexe AE1 « Personnes nommément désignées » du présent acte d'engagement.

1- 6 CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Éléments de mission

Missions de base :

- APV : Avant-projet sommaire
- PRO : Les études de projet dont l'établissement des pièces techniques du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- ACT : L'assistance pour la passation des contrats de travaux
- EXE partielle : Les études d'exécutions
- SYNTH/VISA : la synthèse des documents/ Le visa des documents d'exécution
- DET : La direction de l'exécution du (ou des) contrat(s) de travaux
- AOR : L'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement

Missions complémentaires :

- DIA : Diagnostic
- CSSI Conception/Réalisation : Coordinateur des Systèmes de Sécurité Incendie
- Exploitation Maintenance Conception/Réalisation
- Mobilier Conception/Réalisation
- OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination

Désignation	Durée
Études de Maîtrise d'œuvre	6,5 mois
Consultation des entreprises	3 mois
Travaux	14 mois
12 mois de Garantie de Parfait Achèvement	12 mois

La mission de maîtrise d'œuvre s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

2 MONTANT DE L'OFFRE

2-1 COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Le coût prévisionnel (CP0) des travaux estimés par le maître d'ouvrage est de 1 208 333 € HT soit 1 459 999,60 TTC.

2-2 CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION

COUT PREVISIONNEL TRAVAUX (CP0) :	1 208 333 €	HT
FORFAIT DE RÉMUNÉRATION :	€	HT

Taux de rémunération appliqué aux <u>missions de bases</u> (t) (ne sont pas comprises les missions complémentaires)		%
---	--	---

2-3 DÉTAIL DE L'OFFRE

Le forfait provisoire pour la réalisation de la totalité des missions de base « conception » et « suivi des travaux » est décomposé dans le tableau suivant précisées à l'article 1.4 du CCAP et définies dans le CCTP.

Le montant de rémunération des missions complémentaires est global et forfaitaire, fixé lors de la remise d'offre et sera définitif quel que soit le montant des travaux.

Forfait provisoire de rémunération		
Désignation	Montant HT	Montant TTC
Missions de base : APV – PRO/DCE – ACT – EXE partielle - SYNTH/VISA – DET - AOR		
Missions complémentaires : DIA - CSSI Conception/Réalisation - Exploitation Maintenance Conception/Réalisation - Mobilier Conception/ Réalisation - OPC		
TOTAL (missions de base + missions complémentaires)		

3 CONDITIONS DE PAIEMENT

En cas de groupement, celui-ci est un groupement conjoint avec mandataire solidaire avec répartition, selon la répartition spécifiée dans la DPGF.

TITULAIRE*				IBAN				

* Préciser le nom de chaque entreprise bénéficiaire

4 AVANCE

TITULAIRE OU MANDATAIRE DU GROUPEMENT (COTRAITANT N° 1)	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 2	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 3	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 4	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 5	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 6	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 7	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 9	☐	RENONCE A L'AVANCE*
COTRAITANT N° 8	☐	RENONCE A L'AVANCE*

* Cocher la case si renoncement.

5 DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

- **La durée d'exécution** du marché démarre à compter de :

La durée d'exécution du marché prend effet à compter de la notification du marché.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 23,5 mois + 12 mois de GPA et prendra fin à l'issue de la garantie parfait achèvement (GPA) des marchés de travaux .

- **Durée prévisionnelle des travaux**

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 14 mois, à compter de la date fixée par les ordres de service de démarrage au titulaire.

- **Délais d'exécution**

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés dans l'annexe AE2 du présent acte d'engagement « délais de remise des documents ».

6 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

PROPOSITION ÉTABLIE LE :	
REPRÉSENTANT LÉgal (*):	

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du contrat, s'engage ou engage le groupement, sans réserve, à exécuter les prestations objet du contrat conformément au cahier des charges.

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

7 DÉCISION DE L'ACHETEUR - OFFRE RETENUE

La présente offre est acceptée pour le marché :

Forfait provisoire de rémunération		
Désignation	Montant HT	Montant TTC
Missions de base : APV – PRO– ACT – EXE partielle - SYNTH/VISA – DET - AOR		
Missions complémentaires : DIA - CSSI Conception/Réalisation - Exploitation Maintenance Conception/Réalisation - Mobilier Conception/ Réalisation – OPC		
TOTAL (missions de base + missions complémentaires)		

Les prestations non réalisées seront déduites du montant indiqué ci-dessus correspondant au marché de base détaillé dans la décomposition globale et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas.

Les sous-traitants proposés ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

Signé à Lyon, le :	
Représentant du pouvoir adjudicateur :	

ANNEXES

AE1 : Personnes nommément désignées pour la conduite des prestations

AE2 : Délais de remise des livrables